



# Directives d'organisation

## Finale suisse



Version décembre 2024

Modifications en **jaune**





## Table des matières

1	But.....	4
2	L'événement .....	4
2.1	Idée .....	4
2.2	Buts .....	4
2.3	Règlement de concours .....	4
2.4	Catégories.....	4
2.5	Participation .....	5
2.6	Protection des données .....	5
2.7	Règle ordre de départ .....	5
3	Organisation de la finale suisse .....	5
3.1	Enregistrement .....	5
3.2	Infrastructure .....	5
3.3	Service sanitaire .....	6
3.4	Restauration .....	6
3.5	Chronométrage / Évaluation .....	6
3.6	Distinction.....	7
3.7	Liste de résultats.....	7
3.8	Dossards.....	7
3.9	Matériel .....	7
3.10	Formulaire de feedback.....	8
3.11	Invités d'honneur .....	8
4	Sponsoring.....	9
4.1	Le Gruyère AOP .....	9
4.2	Craft.....	9
4.3	Fondation Freude herrscht.....	9
4.4	Autres sponsors Swiss Athletics .....	9
4.5	Plan des banderoles.....	10
5	Communication.....	10
5.1	Site web .....	10
5.2	Imprimés .....	10
5.3	Logo.....	10
5.4	Speaker .....	10
5.5	Travail médiatique.....	10
5.6	Médias sociaux.....	11
5.7	Code of Conduct pour les photographes .....	11
5.8	Collaboration entre l'organisateur et Swiss Athletics .....	11
6	Finances .....	11





---

6.1	Indemnité d'organisation.....	11
6.2	Finance d'inscription .....	12
6.3	Assurance .....	12
7	Adresses de contact .....	12





## 1 But

Les présentes directives d'organisation règlent les droits et les obligations du déroulement de la finale suisse Mille Gruyère. Swiss Athletics désigne un organisateur (société), qui est membre de Swiss Athletics et a l'obligation d'organiser le concours selon les présentes directives. L'attribution de la finale suisse est de la compétence du département Jeunesse. Les candidatures doivent être adressées par écrit au Team Projets jeunesse de Swiss Athletics jusqu'au 30 juin de l'année précédente au moyen du [formulaire de candidature](#) prévu à cet effet.

## 2 L'événement

### 2.1 Idée

Avec le Mille Gruyère, Swiss Athletics propose une offre à toutes les filles et tous les garçons passionnés de sport âgés de 7 - 15 ans.

Un kilomètre ou exactement 1000 mètres (600m pour les plus jeunes) sont parcourus contre des concurrentes et des concurrents du même âge dans le cadre du Mille Gruyère. Le Mille Gruyère est une vaste plateforme largement soutenue permettant de commencer l'athlétisme. La transmission du plaisir de l'activité physique et du sport est un but tout aussi important que la découverte et la prospection de nouveaux talent. En tant que série de concours avec des éliminatoires locales, éliminatoires régionales et une finale suisse, les ambitions sportives de se mesurer et de s'améliorer sont prises en compte.

### 2.2 Buts

L'organisation de la finale suisse Mille Gruyère doit être de bonne qualité pour qu'elle devienne une journée de découverte au sens positif du terme pour tous les participants/es (y compris les parents, les frères et sœurs et les spectateurs).

### 2.3 Règlement de concours

Pour organiser un Mille Gruyère, il faut impérativement respecter le [règlement du concours](#). Le règlement du concours renseigne sur les catégories, les distances, l'obligation de licence, le mode de qualification et bien plus encore.

### 2.4 Catégories

La finale suisse Mille Gruyère 2025 comprend 12 catégories : 6 catégories de filles et 6 de garçons (10 - 15 ans).

Catégorie	Âge	Année de naissance	Distance
W/M 10	10 Jahre	2015	1000m
W/M 11	11 Jahre	2014	1000m
W/M 12	12 Jahre	2013	1000m
W/M 13	13 Jahre	2012	1000m
W/M 14	14 Jahre	2011	1000m
W/M 15	15 Jahre	2010	1000m

Toutes les catégories doivent être proposées. Chaque année de naissance forme une catégorie propre. Les garçons et les filles courent séparément et sont aussi classés séparément.





## 2.5 Participation

Toutes les filles et tous les garçons, qui se sont qualifiés dans le cadre des finales régionales ou de la liste des Lucky Loser selon le mode défini dans le règlement de concours (point 2), ont le droit de participer.

Il n'est pas indispensable d'être membre d'un club, mais il faut être en possession d'une licence.

## 2.6 Protection des données

À l'événement, les données personnelles des participants/es sont enregistrées, traitées et publiées avec les listes de résultats ou l'outil d'inscription (prénom, nom, année de naissance, société ou domicile avec indication du canton concerné, les résultats obtenus par cette personne et son classement). En outre, des photos et des films sont réalisés, qui peuvent être utilisés à des fins publicitaires sans droit à rémunération.

L'organisateur de la finale suisse est tenu d'attirer l'attention de manière appropriée. Il faut faire référence aux [conditions de participation](#), qui sont mises en ligne sur le site Internet de notre projet.

## 2.7 Règle ordre de départ

Les positions au départ sont définies dans le document [Position au départ Mille Gruyère](#). L'ordre de départ est fixé à l'aide de la liste des meilleurs (état lundi avant la finale suisse). Si deux personnes ont le même temps de qualification, c'est le hasard qui décide. Le départ est donné sur deux rangs (Start Oslo). Les participants/es de rang 1 à 6 s'alignent sur la 2<sup>e</sup> ligne de départ (couloirs extérieurs). Les concurrents/es classés/es de 7 à 18 (les suivants les plus forts) s'alignent sur la 1<sup>ère</sup> ligne de départ (couloirs intérieurs). Les concurrents/es classés/es de 19 à 24 (les plus faibles) s'alignent sur la 2<sup>e</sup> ligne de départ sur le rang arrière. Les concurrents/es classés/es de 25 à 30 s'alignent sur la 1<sup>ère</sup> ligne de départ sur le rang arrière.

# 3 Organisation de la finale suisse

## 3.1 Enregistrement

L'organisateur enregistre en ligne la finale suisse Mille Gruyère sur : [www.mille-gruyere.ch/login-inscription](http://www.mille-gruyere.ch/login-inscription)

Catégorie de concours : *finale suisse*

## 3.2 Infrastructure

Pour organiser une finale suisse, les installations suivantes sont indispensables :

- Piste synthétique homologuée de 400 m avec au moins 6 couloirs
- 2<sup>e</sup> ligne de départ selon le [règlement IWR](#) le plus récent ou la [fiche technique Piste circulaire](#), chapitre 5
- Chronométrage électronique avec film d'arrivée (vidéo)
- Bureau des calculs y.c. équipements (PC, imprimante, W-Lan)
- Vestiaires et douches pour les athlètes
- Cantine de fête y.c. abri
- W-Lan, alimentation en électricité sur le site
- Zone VIP y.c. apéro

- Concernant la sonorisation du stade, les conditions suivantes doivent être respectées :  
Si la qualité du son du stade n'est pas excellente (son propre et homogène), il faut installer des haut-parleurs à large bande avec une diffusion horizontale  $>100^\circ$  (-6 dB) et pas de subwoofer (exemple : JBL SCS 8) afin de couvrir parfaitement la zone de départ et d'arrivée (pour les interviews) ainsi que la zone de restauration (où se trouvent la plupart des gens). Il y a plusieurs possibilités :
  - On utilise en partie le système de sonorisation du stade : 3 haut-parleurs supplémentaires sont ajoutés, pour couvrir parfaitement la zone de départ et d'arrivée ainsi que la zone de restauration
  - Le système de sonorisation du stade est inutilisable : on peut par exemple louer deux groupes de haut-parleurs pour couvrir l'ensemble du stade depuis le centre du terrain
    - Il faut au moins 8 haut-parleurs
    - La salle principale de contrôle doit disposer d'une entrée 3,5-mm-Mini-Jack
    - L'équipe d'animation apporte ses propres microphones HF et un poste de contrôle

### 3.3 Service sanitaire

L'organisateur prend des dispositions pour assurer des services sanitaires pendant toute la durée de la manifestation.

### 3.4 Restauration

L'exploitation d'une cantine de fête qui fonctionne bien est obligatoire. Au moins une option végétarienne doit être proposée. Prévoir suffisamment de places assises, y compris des places couvertes (pour se protéger de la pluie ou pour faire de l'ombre quand il y a beaucoup de soleil). Swiss Athletics ne participe ni aux bénéfices ni aux pertes de la cantine de fête. En ce qui concerne les fournisseurs, l'organisateur est libre, à l'exception des produits fromagers, qui doivent provenir de Le Gruyère AOP. Il faut prévoir au moins un apéritif pour les hôtes d'honneur.

Dans la mesure du possible il faut renoncer, dans le sens de « cool and clean » à la vente d'alcool et de tabac. Cette action peut très bien être propagée comme « exemplaire pour notre jeunesse ».

Pour l'apéritif, les apéros des aides et la cantine de fête, Le Gruyère AOP met à disposition de l'organisateur, sur demande, un bon pour du fromage. Celui-ci doit être demandé au moins 3 semaines avant la manifestation via le [formulaire en ligne](#).

### 3.5 Chronométrage / Évaluation

Au préalable l'organisateur coordonne le chronométrage électronique avec film d'arrivée avec une précision à 1/100sec. L'évaluation doit se faire avec le logiciel d'évaluation TAF3 de Seltec. L'organisateur organise une équipe expérimentée pour le bureau des calculs, qui maîtrise le maniement du logiciel d'évaluation TAF3 de Seltec et qui a déjà effectué des tests en compétition auparavant.

Les sociétés membres peuvent télécharger gratuitement le logiciel sur le lien suivant : [www.swiss-athletics.ch/seltec](http://www.swiss-athletics.ch/seltec)

Pour un déroulement réussi les charges suivantes doivent être occupés :

- 1 juge-arbitre formé/e
- 1 team de starters formés/es (au moins 2 personnes, starter et starter de rappel)
- 1 aide-starter
- 2 juges d'arrivée
- 1 chronométreur/ses
- 1 secrétaire (pour soutenir le chronométreur)



- 2 estafettes (pour assurer que la composition des séries et les listes de résultats soient affichées aux panneaux d'info)

Un juge-arbitre et un starter sont convoqués par Swiss Athletics et doivent être indemnisés par l'organisateur selon le règlement d'indemnisation de Swiss Athletics.

La fonction de l'installation de départ (haut-parleur / volume du son) doit être testée avant la première série.

### 3.6 Distinction

- Chaque participant/e reçoit un prix souvenir de Le Gruyère AOP
- Les trois premiers classés de chaque catégorie reçoivent une médaille
- Les 8 premiers classés de chaque catégorie reçoivent un diplôme rempli par l'organisateur

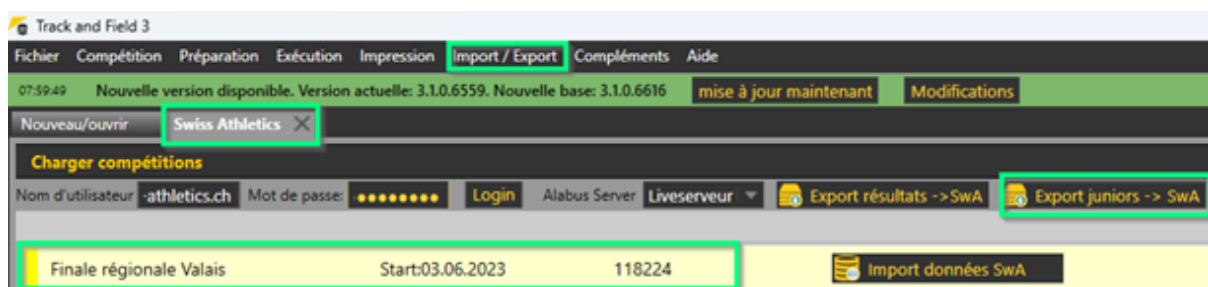
Médailles et diplômes sont organisés par le Team Projets Jeunesses Swiss Athletics et livrés par un distributeur.

D'éventuelles autres distinctions peuvent rendre une finale suisse encore plus attractive, ceci est de la compétence d'organisateur, qui doit également les financer.

La proclamation des résultats représente un des moments forts de la manifestation. De petits spectacles peuvent enrichir la manifestation. Il est également possible de prier les personnalités présentes (sport, politique, culture) de remettre les médailles.

### 3.7 Liste de résultats

L'organisateur envoie les résultats du concours à Swiss Athletics via l'interface d'importation correspondante (Export juniors) dans TAF3.



Les résultats sont ainsi enregistrés dans notre banque de données et sont automatiquement visibles dans la liste de résultats et la liste des meilleurs du Mille Gruyère.

La liste de résultats devrait en outre être publiée encore le même jour sur le site web de l'organisateur. La couverture de la liste de résultats est mise à disposition par Swiss Athletics comme « [Modèle de page de garde de classement - Texte](#) » dans l'espace des téléchargements. Il faut utiliser uniquement la couverture originale. Les listes de résultats des courses doivent être mises à disposition au plus vite dans la forme appropriée (tableau d'info, en ligne).

### 3.8 Dossards

Swiss Athletics met des dossards jetables à disposition de l'organisateur. L'organisateur se charge d'organiser la remise des dossards. Les participantes et participants doivent porter les dossards sans les plier sur la poitrine.

### 3.9 Matériel

L'organisateur de la finale suisse Mille Gruyère a droit au matériel événementiel gratuit suivant.







Jusqu'à env. 7 jours avant l'événement le matériel suivant est envoyé gratuitement par poste à l'organisateur responsable :

- Dossards
- Diplômes
- Affiches (mises à disposition au plus tard 3 semaines avant l'événement en cas d'enregistrement dans les délais)
- Médailles

Le jour du concours, un distributeur livre le matériel en prêt suivant :

- 2x tentes 3m x 4.5m
- 2x Arche (ligne de départ et d'arrivée, accès au courant)
- Bannière Mille Gruyère
- Bannière Craft
- Pop-Out-Flag
- 6-8 beachflags (5m) Mille Gruyère
- Beachflags Craft
- Paroi arrière pour la remise des prix (le podium lui-même n'est pas inclus)

Le jour du concours, un distributeur livre le matériel consommable suivant :

- Cadeau de participation pour tous/toutes les participants/es de la finale suisse
- Shirts pour les aides (max. 30 pcs.)

L'organisateur met à disposition de DM Events 4 aides pendant 2h pour le montage et 1h pour le démontage (commence pendant la remise des prix).

Pour une mise en œuvre correcte, on peut consulter le [manuel matériel](#).

### 3.10 Formulaire de feedback

Afin de nous améliorer et de nous développer en permanence, nous avons besoin de votre avis. L'organisateur est tenu de remplir le [formulaire de feedback](#) après son événement.

### 3.11 Invités d'honneur

L'organisateur convie par écrit et à temps les invités d'honneur à la finale suisse et leur donne les informations nécessaires (programme ou au moins horaire, informations générales, plan de situation et carte de parking).

L'organisateur prévoit et désigne des personnes pour l'encadrement des invités d'honneur (bienvenue, badge etc.).

Le comité d'organisation (CO) doit inviter les hôtes suivants :

- Services des sports compétents
- Association cantonale d'athlétisme
- Autorités (canton, communes, écoles)
- Invités de l'ACA et de l'organisateur
- Sponsors locaux (en coordination avec Swiss Athletics, marketing@swissathletics.ch)

Les personnes suivantes sont invitées par Swiss Athletics et annoncées à l'organisateur :

- Swiss Athletics (représentant du comité central, chef de projet, cheffe Jeunesse)
- Sponsors du projet et partenaires (Le Gruyère AOP, Freude herrscht, Craft, etc.)







## 4 Sponsoring

Les présences du sponsor principal et des Co-sponsors sont fixées dans des contrats entre les sponsors concernés et Swiss Athletics et sont mis en œuvre par l'agence d'événementiels DM Events.

### 4.1 Le Gruyère AOP

Le Gruyère AOP bénéficie de l'exclusivité de branche. Aucun autre sponsor de fromages ou produits laitiers ne peut être engagé. Il faut également veiller à ce que seul du fromage de Le Gruyère soit utilisé dans la cantine de fête ou à l'apéro VIP (voir point 3.4).

Il faut garantir l'exclusivité à Le Gruyère AOP dans la zone de remise des prix et 50m avant l'arrivée.

Si un programme est réalisé (papier ou électronique) la présence d'autres sponsors est possible à l'exception des 2 pages de couverture, dans la mesure où ils ne concurrencent pas le sponsor principal Le Gruyère AOP par une autre marque de fromage (Emmentaler, Tilsiter, Appenzeller etc.) ni le Co-sponsor Craft par une autre marque d'articles de sport (Adidas, PUMA, asics, erima etc.).

Le Gruyère AOP a le droit de distribuer des Giveaways (par ex. sticks de fromage) au public.

Il faut également faire en sorte que les T-shirts des aides mis gratuitement à disposition soient portés de manière visible par les juges et fonctionnaires pendant toute la durée de la manifestation.

Les publications doivent être mises en ligne visiblement sur le site web de la société avec le „ logo Mille Gruyère “. Dans l'idéal sur une sous-page spéciale.

Le speaker doit régulièrement faire des annonces mentionnant soutien des sponsors principaux et Co-sponsors.

### 4.2 Craft

Le matériel promotionnel de Craft sera fourni et mis en œuvre par la société d'organisation d'événements DM Events.

Craft a la possibilité d'exploiter un stand promotionnel lors de la finale suisse. Cette opération sera supervisée par Craft.

### 4.3 Fondation Freude herrscht

Il faut suspendre deux banderoles de la fondation Freude herrscht.

### 4.4 Autres sponsors Swiss Athletics

À la finale suisse Mille Gruyère, d'autres sponsors sont autorisés à condition que l'image des sponsors du projet reste dominante et que l'exclusivité (fromage, produits laitiers) soit préservée.

Les Leadingpartner de Swiss Athletics comme fédération sont

- UBS
- Visana
- Le Gruyère AOP
- Puma
- Omega

Lors de la recherche de sponsors pour l'événement, il faut veiller à ce qu'ils ne fassent pas concurrence aux leading partners de Swiss Athletics. Les sponsors doivent être discutés avec le chef de projet.





#### 4.5 Plan des banderoles

Un plan des banderoles montrant les espaces publicitaires de tous les partenaires (partenaires du projet et partenaires locaux de l'événement) doit être envoyé au Team Projets Jeunesses de Swiss Athletics au plus tard deux semaines avant l'événement. Le plan de périmètre convenu doit être respecté.

### 5 Communication

Les partenaires du Mille Gruyère, en particulier le sponsor principal Le Gruyère AOP, apportent une contribution importante pour que le Mille Gruyère puisse être proposé sous cette forme attractive pour les organisateurs et les participants/es. Les contre-prestations dans le domaine de la communication sont en conséquence les attendues. La plupart des moyens de communication sont préparés pour les organisateurs de manière qu'ils n'aient plus à s'occuper du branding et de la présentation des sponsors. L'organisateur a l'obligation d'utiliser activement ces moyens de communication mis à disposition dans la publicité de la finale suisse.

#### 5.1 Site web

Le site web [www.mille-gruyere.ch](http://www.mille-gruyere.ch) est l'instrument de communication central du Mille Gruyère – et pour la finale suisse.

Les organisateurs mettent à disposition des informations sur l'événement et la procédure d'inscription sur les sites web de leur société.

#### 5.2 Imprimés

Dans l'[espace de téléchargements](#) (rubrique « organisateurs ») sur le site web du Mille Gruyère, l'organisateur dispose des modèles pour d'autres imprimés (par ex. modèles de documents). Veuillez toujours utiliser les derniers modèles. Si d'autres sponsors de la manifestation doivent être présents, le bon à tirer doit être demandé à Swiss Athletics.

#### 5.3 Logo

Le logo du Mille Gruyère ainsi que des différents partenaires se trouve à disposition sur le site web dans l'espace de téléchargements et peut être utilisé pour d'autres mesures de communication en rapport avec le Mille Gruyère. Veuillez tenir compte des guides d'utilisation.

#### 5.4 Speaker

Le Team Projets Jeunesses de Swiss Athletics engage l'équipe d'animation (team de speaker et DJ) et en assume les frais et dépenses. Les annonces doivent impérativement être faites en deux langues et au moins les mots de bienvenue aussi en italien.

Swiss Athletics établit un briefing « [Speaker Inputs](#) » à l'attention du speaker, qui peut être utilisé comme aide.

#### 5.5 Travail médiatique

Avant la finale suisse l'organisateur veille à faire de la publicité avec les documents mis à disposition ([modèle de communiqué de presse](#)) dans sa région pour la manifestation. Le chef des médias de Swiss Athletics est responsable de la communication avec les médias nationaux.

Le CO fournit un responsable des médias qui s'occupe d'informer les médias régionaux et répond aux médias. Ses tâches sont :

- Fournit en amont un préavis de la manifestation aux médias régionaux





- Envoie après coup la liste de résultats et dans l'idéal un compte-rendu sur le concours avec photos aux médias régionaux

## 5.6 Médias sociaux

Il faut rechercher la promotion via les médias sociaux (Facebook, Instagram, Youtube, Snapchat, etc.). Si des photos, vidéos ou autres contenus sont téléchargés, il faut le compléter avec les Hashtags #millegruyere et #swissathletics.

## 5.7 Code of Conduct pour les photographes

Si des photographes se trouvent sur place, par ex. de la presse ou aussi des photographes internes de la société mais aussi pour les photos en général, notre code de conduite s'applique : Il convient d'être particulièrement prudent lors de l'enregistrement (image et vidéo) de mineurs. Tant le cadrage que la représentation visuelle des athlètes en général doivent être choisis de manière que l'intégrité de l'enfant soit préservée à tout moment.

Swiss Athletics et Le Gruyère AOP ont le droit de prendre des photos et des films sur place et de les utiliser à des fins de marketing.

## 5.8 Collaboration entre l'organisateur et Swiss Athletics

L'organisateur rédige un bref procès-verbal de toutes les séances du CO et en envoie à chaque fois un exemplaire au Team Projets jeunes Swiss Athletics ([nachwuchsprojekte@swiss-athletics.ch](mailto:nachwuchsprojekte@swiss-athletics.ch)). En cas de difficultés avec le déroulement de la manifestation, le CO informe immédiatement le chef de projet Swiss Athletics.

L'organisateur réalise un programme resp. une publication du concours avec les contenus suivants :

- Plan de situation (places de parc)
- Distribution des dossards (heures + lieu)
- Horaire avec les heures de départ des différentes catégories
- Directives aux athlètes et personnes d'encadrement
- Animation et proclamation des résultats (heure + lieu)

Ces informations doivent être mises à disposition du Team Projets jeunesse qui les publie également sur le site web du projet. L'organisateur nomme un comité d'organisation compétent (CO). Les postes suivants doivent être occupés :

- Président/e / Chef du CO
- Responsable de compétition
- Responsable de l'infrastructure
- Responsable du bureau des calculs
- Responsable du ravitaillement
- Responsable des finances
- Responsable des médias

## 6 Finances

### 6.1 Indemnité d'organisation

Swiss Athletics indemnise l'organisateur avec CHF 3000.-. Pour le paiement l'organisateur envoie un bulletin de versement au chef de projet de Swiss Athletics avec l'adresse correcte de versement.

L'indemnisation est réduite ou caduque si l'organisateur ne fournit pas ou ne fournit que de manière insuffisante les prestations décrites dans les présentes directives d'organisation.





## 6.2 Finance d'inscription

Pour la finale suisse Mille Gruyère il n'est pas permis de demander une finance d'inscription.

## 6.3 Assurance

L'organisateur contracte les assurances appropriées pour la manifestation.

L'organisateur et Swiss Athletics déclinent toute responsabilité en cas d'accidents ou autres incidents avant, pendant et après la compétition. L'assurance est l'affaire des participants/es. Dans le programme il faut mentionner l'assurance.

## 7 Adresses de contact

Chef de projet : Alain Croisier, [alaincroisier@swiss-athletics.ch](mailto:alaincroisier@swiss-athletics.ch), Tél. 079 484 53 34

Team Projets jeunesse : [nachwuchsprojekte@swiss-athletics.ch](mailto:nachwuchsprojekte@swiss-athletics.ch)

Marketing / Sponsoring : Team Marketing, [marketing@swiss-athletics.ch](mailto:marketing@swiss-athletics.ch)

Le Gruyère : Marie L'Homme, [marie.lhomme@gruyere.com](mailto:marie.lhomme@gruyere.com), Tél. 026 921 84 10

DM Events : Dominique Morard, [dmevents@netplus.ch](mailto:dmevents@netplus.ch), Tel. 079 279 35 23

